

OFFRE D'EMPLOI DIRECTIONS ADJOINTES D'ÉCOLE SECONDAIRE

La **Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI)**, située sur la Rive-Nord de Montréal, scolarise plus de 43 000 élèves, jeunes et adultes, répartis dans 56 écoles primaires, 13 écoles secondaires, 2 centres de formation générale adulte et 4 centres de formation professionnelle.

Résolument centrée sur la réussite et la persévérance de tous les élèves, jeunes et adultes, et ouverte sur sa communauté, la CSSMI se veut une organisation apprenante, dynamique et efficace, s'appuyant sur les compétences de son personnel et l'implication des parents. Elle est à la recherche de personnes qui sauront utiliser les ressources et les compétences dont dispose tout le personnel de leur établissement, les développer et miser sur des approches gagnantes. Dans le cadre de son plan stratégique, la CSSMI met en place les moyens nécessaires pour que ses gestionnaires d'établissement puissent consacrer l'essentiel de leur temps et de leurs ressources aux actions en lien direct avec la réussite de tous leurs élèves, parce que l'élève est au cœur des actions et des décisions.

Nature du travail

L'emploi de direction adjointe d'école consiste à assister et à conseiller la direction d'école, selon le mandat défini par cette dernière, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux politiques de la Commission scolaire.

L'emploi comporte principalement l'exercice de l'ensemble ou d'une partie des responsabilités de direction en matière de gestion pédagogique et éducative, de gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles et de gestion de services de garde ou de service de dîner.

Qualifications minimales requises

- Baccalauréat en science de l'éducation ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans.
- **Avoir acquis un minimum de 6 crédits d'un programme d'études universitaires de 2^e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école ou s'engager à compléter ces 6 crédits dans un court délai.**
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.
- Cinq (5) années d'expérience pertinente dans un emploi d'enseignant ou de professionnel non enseignant.
- Avoir réussi l'examen de français de la Commission.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

À déterminer

TRAITEMENT ANNUEL

Entre 62 310,00 \$ et 89 207,00 \$

STATUT D'EMPLOI

Postes réguliers à temps plein – 100 %

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction d'école secondaire

DATE D'ENTREVUE

À déterminer

DATE LIMITE DU CONCOURS

Le 1^{er} juin 2015 à 16 heures

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature est priée de faire parvenir son curriculum vitae, accompagné d'une lettre précisant ses motivations à :

Christiane Racine Beaudet, secrétaire de direction
(DSRH-direction@cssmi.qc.ca)

Direction du service des ressources humaines
430, boulevard Arthur-Sauvé,
Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6

Référence : poste 1415-CA-DIRECTION ADJOINTE

Seules les personnes retenues seront contactées

La Commission scolaire applique un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part.

L'emploi du masculin ne vise qu'à simplifier la présentation et la lecture du texte.